



# EXPERTISE REACTIVE

Code LEI : 969500MXENYDYSFTVY60

## Rapport annuel

Septembre 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion  
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris  
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

**I. Rapport de gestion ..... 3**

1. Orientation des placements ..... 3  
2. Politique d'investissement ..... 11  
3. Déontologie ..... 17

**II. Comptes annuels ..... 20**

Bilan Actif  
Bilan Passif  
Compte de résultat

**III. Comptes annuels - Annexes.....**

A. Informations générales  
B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement  
C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés  
D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat  
E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

## I. Rapport de gestion

### 1. Orientation des placements

#### OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

#### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 4% par an.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion, sur la base d'une allocation cible d'exposition moyenne du portefeuille à hauteur de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif et l'objectif de rendement ne constitue pas une garantie de rendement.

#### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

#### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

##### Stratégies utilisées

Pour parvenir à l'objectif de gestion, la politique d'investissement du Fonds repose sur une gestion active et opportuniste. La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique et d'une allocation tactique :

- L'allocation stratégique est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) avec un horizon de moyen terme (6 mois environ). Elle est revue périodiquement et son couple rendement-risque est optimisé de façon régulière en fonction des anticipations futures des rendements, des volatilités et des corrélations entre actifs du gérant ;
- L'allocation tactique vise à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

La dernière étape consiste à définir un portefeuille stratégique jugé optimal en pondérant les fonds et titres sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs styles et de leurs process. La construction du portefeuille est basée sur une analyse quantitative visant à dégager la meilleure combinaison possible entre les différents sous-jacents pour dégager le portefeuille jugé, par la société de gestion, le plus efficient en termes de couple rendement-risque tout en respectant les choix d'allocation d'actifs défini préalablement.

La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à atteindre leurs objectifs de gestion. L'allocation cible du gérant visera une exposition moyenne du portefeuille de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif.

En fonction des conditions de marché et des anticipations de la société de gestion, le gérant pourra s'éloigner significativement de celle-ci dans la durée. La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

##### • Processus de sélection des OPC :

Le processus de sélection des OPC est réalisé à partir :

- D'une analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si les sociétés de gestion disposent des moyens adéquats pour réaliser les objectifs de gestion fixés pour les OPC qu'elles gèrent. Cette analyse vise à apprécier qualitativement, notamment, les éléments suivants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques ;
- D'une analyse quantitative : elle vise à identifier les opportunités d'investissement par un filtrage quantitatif des OPC, basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Les critères d'analyse vont permettre d'opérer une sélection d'OPC en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera, selon son analyse, les OPC démontrant une régularité dans la création de performance.

• **Processus de sélection des actions :**

Le processus de sélection des actions repose sur une gestion active de conviction basée sur la sélection de sociétés qui présentent potentiellement des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne des comparables et dont le potentiel n'a pas encore été anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.

La sélection des entreprises se base sur une étude de leurs fondamentaux en analysant :

- Les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité) ;
- Les perspectives de croissance envisagée et la qualité de la structure financière ;
- Les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

Les décisions d'investissement sont également prises en fonction :

- De l'analyse qualitative de l'environnement économique ;
- Du niveau de risque de l'investissement ;
- De l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements.

• **Processus de sélection des obligations**

Le processus de sélection s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques ;
- Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme ;
- Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 60% de l'actif net via des OPC, des trackers ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations et les pays émergents.

Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.

Le Fonds pourra être exposé avec un minimum de 20% et jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers monétaires, notamment des OPC monétaires ou monétaires court terme.

A noter que le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 30% de son actif net sur cette classe d'actif.

Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, sur actions, taux, devises ou sur indices (actions, taux, et/ou change), négociés sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré. Les interventions pourront être réalisées à titre de couverture ou d'exposition. Il pourra également réaliser des opérations de swaps, cap et floor. Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100% de l'actif net.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
<b>Marché actions</b>	<b>0%</b>	<b>60%</b>
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	0%	50%
<b>Marché des taux</b>	<b>20%</b>	<b>100%</b>
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	0%	50%
<b>Risque de change</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>
<b>Pays émergents</b>	<b>0%</b>	<b>50%</b>
<b>Matières premières</b>	<b>0%</b>	<b>30%</b>

### Actifs (hors dérivés intégrés)

#### • Actions :

Le Fonds pourra être investi sur des actions de toutes capitalisations dans la limite de 60% de l'actif net, y compris des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net et de toute zone géographique, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

#### • Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le Fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs publics ou privés de notation supérieur ou égale à BBB- ou une note jugée équivalente par la société de gestion avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour la part des obligations à haut rendement (appelées également « titres spéculatifs ») et pour les pays émergents.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

#### • OPC :

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net des OPC de droit français et/ou européens, dont jusqu'à 30% en FIA et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Selon la stratégie mise en œuvre, il pourra s'agir d'OPC/fonds de type actions, monétaires ou obligataires ayant vocation à dégager une performance absolue (c'est-à-dire décorrélée des marchés).

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Mandarin Gestion.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés, en vue d'augmenter l'exposition aux marchés actions ou de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs.

### Instruments dérivés

#### • Nature des marchés d'interventions :

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang. Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Mandarin Gestion ([www.mandarine-gestion.com](http://www.mandarine-gestion.com)).

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Actions
- Taux
- Change

• **Nature des interventions :**

Le gérant pourra prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La couverture de change n'est pas systématique, elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

• **Nature des instruments utilisés :**

Le gérant pourra être amené à utiliser :

- des contrats futures sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, indices taux, et/ou de change),
- des options sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, de taux, et/ou de change),
- des contrats de change à terme,
- des swaps, cap et floor.

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global « total return swaps » ou tout autre instrument financier dérivé présentant des caractéristiques similaires.

**Titres intégrant des dérivés**

• **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Actions
- Taux

• **Nature des interventions :**

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net. Les EMTN Structurés / Certificat Structurés intégrant un ou des contrats financiers simples resteront dans une limite de 20% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des Obligations contingentes convertibles (dans une limite de 20% de l'actif net).

• **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers. À tout moment, la somme des engagements dérivés (instruments dérivés, intégrant des dérivés ou titres intégrant des dérivés) est limitée à 100 % maximum de l'actif net du Fonds.

**RISQUE GLOBAL**

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

**PROFIL DE RISQUE**

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques inhérents au fonds sont :

**Risque de perte en capital**

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

**Risque discrétionnaire et allocation d'actifs**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

**Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs**

Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

**Risque lié aux marchés actions**

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations**

Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de crédit**

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de taux**

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie**

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

**Risque lié aux marchés des pays émergents**

Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.

En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

**Risque de change**

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

**Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Risque sur matières premières**

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant, les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

**Risque lié aux stratégies alternatives**

Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

**Risque lié aux obligations contingentes**

Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière.

Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ».

Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque.

Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité. Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- De déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- D'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- De structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.

## Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :

- Une baisse des revenus ;
- Des coûts plus élevés ;
- Des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ;
- Coût du capital plus élevé ; et
- Amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

**GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

**DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE**

Supérieure à 5 ans.

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Amaury Couplez  
63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

## 2. Politique d'investissement

---

### a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

#### · Octobre 2023

L'actualité géopolitique du mois s'est concentrée sur le Moyen-Orient avec un regain de tensions à la suite des attaques du Hamas contre Israël. Au niveau économique, l'inflation en zone euro est passée sous les 3%, bénéficiant d'un effet de base favorable des prix de l'énergie, tandis que le PIB s'est contracté au 3ème trimestre. Ces éléments ont permis à la banque centrale de maintenir ses taux directeurs inchangés. Aux Etats-Unis, l'inflation est restée stable avec une dynamique économique toujours soutenue, bénéficiant de la croissance de la consommation des ménages. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en recul sur le mois avec une chute de 2,65% pour l'indice EuroStoxx 50, de 2,85% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros et de 3,86% pour l'indice des pays émergents. Les tensions obligataires ont mis les marchés d'actions sous-pression, d'autant que les craintes d'un ralentissement économique augmentent.

#### · Novembre 2023

Les statistiques du mois de novembre ont mis en évidence le ralentissement économique aux Etats-Unis tant attendu, avec notamment un marché de l'emploi qui a fléchi et une inflation inférieure aux attentes. Cette configuration a permis aux investisseurs de considérer que les banques centrales avaient terminé leur cycle de hausse des taux directeurs, ce qui a permis une détente sur les taux d'intérêt à long terme. Par ailleurs, l'absence d'embrasement du conflit israélo-palestinien et les hésitations de l'OPEP ont permis aux prix du pétrole de se détendre. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis sont en nette progression avec des hausses de 5,82% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 8,04% pour l'indice Euro Stoxx 50 et 4,88% pour l'indice des pays émergents.

#### · Décembre 2023

Aux US, le marché de l'emploi est resté robuste et l'inflation a légèrement rebondi en novembre. Cependant, avec désormais 3 baisses de taux anticipées par la Fed en 2024, les investisseurs ont ramené le taux 10 ans américain sous les 4% contre 5% atteint en octobre. En Europe, la BCE s'est montrée plus prudente que la Fed sur une éventuelle baisse rapide des taux d'intérêt, en maintenant l'idée d'un plateau et d'une réduction de la taille de son bilan. Au Japon, la BoJ a laissé sa politique monétaire inchangée afin de bien s'assurer du retour de l'inflation sur son objectif de 2%. Dans ce contexte, les indices actions avec dividendes réinvestis ont progressé de 3,52% pour l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros, 3,21% pour l'indice EuroStoxx 50 et 2,28% pour l'indice des pays émergents.

#### · Janvier 2024

Au cours du mois, l'économie américaine a fait preuve de résilience avec des indicateurs d'activité relativement stables, une inflation en légère baisse et un marché de l'emploi toujours robuste. Face à ces éléments, la Fed a maintenu sa politique monétaire inchangée et une baisse de ses taux directeurs pourrait être envisagée un peu avant l'été. En zone euro, la récession a été évitée de justesse avec une croissance nulle au T4 alors que l'inflation est très légèrement remontée en raison de la dissipation d'effets de base favorables. L'économie chinoise est restée morose pénalisée par le secteur de l'immobilier et le placement en liquidation du géant du secteur Evergrande. Dans ce contexte, l'indice actions des pays développés MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,29%. A contrario, l'indice des pays émergents a cédé 2,76% sur le mois.

#### · Février 2024

Aux Etats-Unis, l'économie s'est montrée robuste comme en témoigne l'accélération de l'emploi et des salaires, l'indicateur ISM des services ainsi qu'une inflation supérieure aux attentes. Dans ce contexte, les taux obligataires se sont légèrement tendus et J.Powell a réitéré ses propos de prudence sur le timing des prochaines baisses de taux. En zone euro, le secteur des services a affiché une amélioration conjoncturelle qui n'est pas confirmée par le secteur manufacturier qui est resté pénalisé par l'industrie allemande. En Chine, la banque centrale a abaissé son taux directeur à 5 ans afin de soutenir l'économie après la publication d'indicateurs décevants,

notamment sur les nouvelles commandes et le recul des prix. Au Japon, le pays a entamé une récession technique et la banque centrale est restée accommodante malgré une inflation globale qui reste légèrement au-dessus de 2%. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 4,69% en février

#### Mars 2024

En zone euro, les chiffres d'inflation publiés début mars ont confirmé leur tendance baissière. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a considéré que les conditions macro-économiques devraient pouvoir permettre une baisse des taux en juin, mentionnant qu'à ce moment, la BCE aurait suffisamment de données pour agir. Aux Etats-Unis, la FED a également annoncé de probables futures baisses de taux, mais en restant prudente sur leur timing et leur ampleur. L'indicateur ISM Manufacturier de février a affiché une contraction plus marquée qu'attendue de l'activité, tirée par les nouvelles commandes et l'emploi. L'ISM services est aussi ressorti en baisse pénalisé par ses composantes exports, prix et emploi. En Suisse, la BNS a été la première banque centrale à diminuer son taux directeur de 25 bps. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,34% en mars.

#### Avril 2024

Aux Etats-Unis, le retour de l'inflation à la cible de 2% sera plus long que prévu. Au cours du mois, les investisseurs ont continué de réviser leur scénario au fil des publications (CPI, PCE) et n'anticipent désormais plus qu'une seule baisse de taux en 2024. Toutefois, les indicateurs avancés aux Etats-Unis ont montré un tassement de l'activité à l'image des PMI des services (51,4 en mars) ou de la croissance du PIB à 1,6% annualisée au 1er trimestre. A contrario, en zone euro, le point bas de l'activité semble passé tandis que l'inflation a poursuivi sa normalisation permettant à la BCE d'envisager une première baisse de taux en juin. Cette désynchronisation des cycles a impacté fortement le marché des changes avec un renforcement du dollar US. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a reculé de 2,33% en avril.

#### Mai 2024

En Europe, les chiffres économiques ont été satisfaisants, essentiellement en raison d'une bonne tenue dans le secteur des services. L'inflation s'est stabilisée et est désormais revenue sur des niveaux compatibles avec une baisse des taux de la BCE en juin. Aux Etats-Unis, le mois de mai a été marqué par les résultats records de Nvidia et des indicateurs macroéconomiques abaissant les craintes sur l'inflation. La croissance économique s'est maintenue, mais les risques d'un ralentissement dans l'industrie sont restés d'actualité. En Chine, la production industrielle est légèrement repartie à la hausse même si la confiance des ménages reste très basse. Par ailleurs, certaines tensions sont apparues, notamment sur les prix du fret maritime et, plus ponctuellement, sur les cours du cuivre, métal clé dans la transition énergétique. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,49 % en mai.

#### Juin 2024

Pour de nombreux français, l'évènement du mois a été l'ouverture de nouvelles élections législatives en France. Cela a engendré de fortes incertitudes sur les marchés français et européens. Un peu plus tôt dans le mois, la BCE avait initié un probable cycle de détente monétaire en baissant son taux directeur d'un quart de point mais en précisant qu'elle resterait dépendante des données économiques pour la suite. Aux Etats-Unis, les indicateurs ISM publiés début juin ont confirmé un léger ralentissement de l'économie américaine avec des nouvelles commandes en baisse et une inflation qui a poursuivi son repli. Ceci n'a pas suffi à infléchir la politique monétaire américaine de la Banque Centrale en raison notamment de chiffres de l'emploi plus robustes que prévu. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,55% en juin alors que l'indice CAC40 a reculé de 6,25%.

#### Juillet 2024

Aux Etats-Unis, les baisses de l'ISM manufacturier, des créations d'emplois et de l'inflation ont confirmé un léger ralentissement de la croissance économique. En zone euro, l'inflation a également poursuivi sa lente convergence vers l'objectif de la BCE, même si elle est restée plus élevée dans le secteur des services. Côté entreprises, la saison des résultats a parfois déçu, notamment sur le secteur de la technologie (Alphabet, Amazon, Tesla, ASML), du luxe (LVMH) ou de la consommation courante (Nestlé). Par ailleurs, la banque

centrale du Japon a enfin relevé ses taux directeurs à 0,25% fin juillet et annoncé une réduction graduelle de ses achats d'actifs. A l'inverse, la banque centrale chinoise a baissé ses taux dans une conjoncture économique toujours atone. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,64% en juin, alors que l'indice global des matières premières (CRB) a reculé de 5,08%

#### **Août 2024**

Au tout début du mois d'août, les publications décevantes de deux chiffres économique américains majeurs et la hausse des taux de la Banque centrale japonaise ont provoqué une vague de ventes massives sur les actifs risqués. L'indice VIX de la volatilité a ponctuellement dépassé le seuil des 65, un niveau qui n'avait pas été atteint qu'au cours des crises de 2008 et 2020. Par la suite, les craintes sur la croissance ont été apaisées par des publications économiques rassurantes et la perspective de l'ouverture imminente d'un cycle de baisse des taux des banques centrales. Après une forte chute initiale, les marchés d'actions internationaux se sont ensuite repris dans le courant du mois pour effacer les pertes initiales. Finalement, sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,24%.

#### **Septembre 2024**

Dans un contexte de baisse générale de l'inflation au niveau mondial, l'activité du mois a été principalement marquée par la détente des politiques monétaires de nombreuses banques centrales, notamment avec une baisse des taux de 50 bp aux Etats-Unis et de 25 bps en zone euro. Par ailleurs, la Chine a surpris les investisseurs en annonçant en fin de mois une série de mesure financières et réglementaires visant à soutenir crédit, l'immobilier domestique et les marchés financiers locaux. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 1,48% sur le mois.

### **b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

#### **Octobre 2023**

Le fonds s'inscrit en retrait sur le mois, pénalisé par la baisse conjuguée des marchés d'actions et d'obligations. Le portefeuille a souffert de son exposition aux actions des pays développés ainsi qu'aux obligations internationales. Notre position sur les matières premières a également contribué négativement dans un contexte de craintes sur l'investissement. Nos couvertures actions et nos positions sur le crédit européen ont offert de la protection dans un contexte défavorable pour les marchés. Au cours du mois, nous avons renforcé les couvertures du portefeuille afin de le protéger face à un accroissement de la volatilité. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 17,79%.

#### **Novembre 2023**

Le fonds s'inscrit en forte progression sur le mois, bénéficiant pleinement d'un environnement plus favorable pour les actifs risqués. En particulier, le portefeuille a bénéficié de son exposition aux actions des pays développés, notamment des valeurs de petites et moyennes capitalisations européennes. Les positions obligataires et les couvertures dollar ont également contribué à la performance tandis que l'exposition à la Chine et nos couvertures actions ont été les principaux contributeurs négatifs. Au cours du mois, nous avons maintenu l'allocation du portefeuille inchangée. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 17,59%.

#### **Décembre 2023**

Le fonds s'inscrit en forte progression sur le mois, bénéficiant de la dynamique favorable pour les actifs risqués en cette fin d'année. Le portefeuille a bénéficié de son exposition aux actions des pays développés, notamment au rattrapage des valeurs de petites et moyennes capitalisations européennes. Les positions obligataires ont également contribué à la performance dans un contexte de baisse des taux tandis que l'exposition à la Chine et nos couvertures actions ont été les principaux contributeurs négatifs. Au cours du mois, nous avons maintenu l'allocation du portefeuille inchangée. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 23,69%.

**Janvier 2024**

Malgré le retour de la volatilité sur fond de craintes sur la persistance de l'inflation, le fonds achève le mois en progression, bénéficiant de la dynamique favorable des marchés développés. Le portefeuille a tiré profit de la performance des marchés développés, tout particulièrement des marchés US et japonais. Nos investissements sur les marchés obligataires ont également contribué positivement, tandis que nos couvertures sur le dollar US, les actions chinoises et les matières premières ont été les principaux contributeurs négatifs. En fin de mois, nous avons initié un renforcement de l'exposition actions du portefeuille. En particulier, cela s'est traduit par des achats sur les marchés développés mondiaux ainsi que par la levée de couvertures sur les petites et moyennes capitalisations. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 34,30%.

**Février 2024**

Le fonds a poursuivi sa progression en février, bénéficiant de la bonne dynamique des marchés actions internationaux. Au cours d'un mois marqué par la publication de nombreux résultats d'entreprises, le portefeuille a tiré profit de son exposition aux marchés développés internationaux, ainsi que du rebond des marchés chinois. Notre exposition aux petites et moyennes valeurs européennes a également contribué favorablement à la performance, tandis que notre poche obligataire a marginalement souffert de la dynamique de hausse des taux. Au cours du mois, nous avons maintenu une allocation stable. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 36,30%.

**Mars 2024**

Le fonds s'inscrit en forte hausse sur le mois de mars, bénéficiant à nouveau de la bonne dynamique des marchés actions internationaux. En particulier, le portefeuille a profité de la bonne performance des sociétés de petites et moyennes capitalisations ainsi que de la robustesse du marché du crédit. Au cours du mois, nous avons levé nos couvertures actions et ajusté l'allocation de la poche actions à l'environnement de marché. Par ailleurs, nous avons renforcé la durée du portefeuille en allongeant la maturité moyenne de nos fonds obligataires. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 38,5%.

**Avril 2024**

Le fonds s'inscrit en repli sur le mois d'avril, pénalisé par le retour de l'aversion au risque dans un contexte de tensions inflationnistes. En particulier, les positions sensibles aux taux (actions croissance, obligations...) ont connu les pertes les plus importantes tandis que les actions chinoises et les matières premières ont généré des performances positives. Au cours du mois, nous avons abaissé le risque du portefeuille en allégeant la poche actions et en renforçant la durée de la poche obligataire. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 32,88%

**Mai 2024**

Le fonds s'inscrit en progression sur le mois de mai, bénéficiant de publications macroéconomiques présageant de moindres pressions inflationnistes. Dans ce contexte, le portefeuille a particulièrement bénéficié de la performance des actions des pays développés, notamment sur le segment des petites et moyennes capitalisations. La poche obligataire a également contribué favorablement à la performance. Au cours du mois, l'allocation est restée stable, considérant la construction du portefeuille adaptée à un environnement plus porteur sur l'inflation et la dynamique de taux. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 33,66%.

**Juin 2024**

Le fonds est stable sur le mois de juin, dans un contexte tirailé par la dynamique favorable de la technologie aux Etats-Unis et les perturbations politiques en Europe. Le fonds a bénéficié de son exposition aux actions internationales et d'un environnement favorable aux positions obligataires tandis que nos positions sur la Chine ont généré des pertes, tout comme notre exposition aux petites et moyennes capitalisations européennes ainsi que nos positions vendeuses de dollar US dans un contexte politique français favorisant le retour de l'aversion au risque. Au cours du mois, l'allocation est restée inchangée. La construction équilibrée du portefeuille favorisant les actifs de qualité et le portage attractif des marchés obligataires nous semble adaptée à l'environnement.

### Juillet 2024

Le fonds s'inscrit en légère hausse en juillet dans un contexte politique et économique incitant à plus de prudence durant la période estivale. Au cours d'un mois marqué par des rotations sectorielles, la dispersion des performances a été importante. Ainsi, le portefeuille a bénéficié de la bonne tenue de la poche obligataire et de la progression de l'EUR/USD tandis que les actifs chinois, les métaux précieux et les actions internationales ont été les principaux détracteurs à la performance. Notre vision constructive sur le cycle économique et la baisse des tensions inflationnistes nous ont incités à maintenir notre exposition inchangée, considérant le pic de volatilité passager.

### Août 2024

Le fonds s'inscrit en progression en août, dans un contexte de marché estival agité, entre les inquiétudes économiques et la moindre liquidité. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de la bonne tenue du marché obligataire et plus particulièrement du crédit d'entreprise. Les expositions aux actions européennes, aux matières premières et nos couvertures sur le dollar US ont également contribué à la performance tandis que l'exposition à la Chine et aux actions internationales ont limité la hausse du portefeuille. Au cours du mois, notre vision constructive sur le cycle économique et la baisse des tensions inflationnistes nous ont incités à maintenir notre exposition inchangée, considérant le pic de volatilité passager.

### Septembre 2024

Le fonds s'inscrit en progression en septembre, profitant du retour de l'appétit au risque dans un contexte d'atténuation des craintes inflationniste. Au cours du mois, le fonds a bénéficié de la bonne dynamique des actions internationales et tout particulièrement des actions chinoises sous l'effet de la mise en place de nouvelles mesures de soutien. Nos positions obligataires ont également contribué à la performance. Enfin, le rebond des matières premières a constitué une brique additionnelle de performance. Au cours du mois, l'allocation est restée stable afin de bénéficier de la tendance favorable des actifs risqués.

## c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

### Perspectives sur les actions

Depuis le début de l'année, les actions des pays développés se sont bien comportées tirées par des économies plus robustes que prévu, un début de baisse des taux des banques centrales et des perspectives plutôt favorables pour les résultats des entreprises.

Les sociétés européennes présentent un intérêt à moyen terme en raison d'une valorisation relative nettement plus attractive que celle de leurs homologues américains, même si l'Europe ne bénéficiera probablement pas d'une croissance économique et d'un dynamisme politique très forts. Ceci est encore plus vrai pour les petites entreprises dont l'écart de valorisation par rapport aux grandes s'est creusé depuis trois ans. De plus, nous pensons que la Banque centrale européenne a enclenché en juin le début d'un cycle de baisse des taux progressif qui devrait favoriser les petites valeurs européennes.

En dehors d'Europe, le marché américain nous paraît cher en absolu et en relatif par rapport au niveau des taux d'intérêt, malgré la capacité d'innovation permanente des sociétés. Le Japon et certains pays émergents sont intéressants. La Chine sera à privilégier si le gouvernement continue à soutenir l'économie.

### Perspectives sur les obligations

Concernant les obligations souveraines, l'action des banques centrales nous laisse penser que les taux longs ont atteint un pic et ont encore un léger potentiel de baisse. Toutefois, les anticipations du marché nous semblent déjà bien prendre en compte le prochain cycle de baisse des taux directeurs. En revanche, nous pensons qu'il existe des opportunités sur la courbe des taux. Par ailleurs, à moyen terme, la situation politique de la France pourrait peser sur ses conditions de financement.

En parallèle, les obligations d'entreprises européennes bénéficient de flux d'investissement actuellement importants qui nous laissent penser que leur risque est faible à court terme. Une poursuite de la baisse des spreads de crédit est tout à fait envisageable dans les prochaines semaines mais leur bas niveau limite l'attractivité de la classe d'actifs à moyen terme.

Enfin, sur les pays émergents, les obligations nous paraissent bénéficier d'un portage encore attractif même nous restons mesurés en raison d'un possible rebond du dollar suite à l'élection de Trump et de spreads relativement bas d'un point de vue historique.

Perspectives sur les matières premières

L'or a été porté par des achats de Banques Centrales, principalement dans des pays émergents qui souhaitent diversifier leurs réserves de change par rapport au Dollar. Après une appréciation sensible de l'or, nous nous attendons à un mouvement de consolidation temporaire. Les matières premières énergétiques et les métaux dépendront des éventuelles mesures de soutien en Chine, de la politique énergétique de Trump et globalement d'une conjoncture économique qui pourrait légèrement ralentir, d'où notre prudence.

**La performance**

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

EXPERTISE REACTIVE R cap 8,51%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

**Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)**

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EC EURUSD 0324	FFXL000002NH	813550,8504	-801428,8062
EC EURUSD 0924	FFXL000002Q2	822966,1924	-790204,5898
EC EURUSD 1224	FFXL000002RH	793376,0275	
SP 500 MINI 1223	FINL0000063K	396311,32	-375924,7546
EURO STOXX SM 1223	FINL000007KN	527010	
MAM TARGET 2027 I	FR0014009BLO	221761,35	
SYCOYIELD 2030 IC	FR001400MCP8	202340	
SP 500 MINI 0324	IES___H4	432863,7409	-400731,9132
EURO STOXX 50 1223	IVG___Z3	454100	-401500
AMUNDI ETF EURO	LU1681047236	531506,79	-266934,58

**Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)**

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011269042	MAND SHORT DURAT I	53.
OPCVM	FR0012830933	MAM PREM EUROP I	31.
OPCVM	FR0014009BLO	MAM TARGET 2027 I	43.

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice**

06/11/2023 : Intégration d'un mécanisme de plafonnement des rachats à titre provisoire (« Gates »)

01/01/2024 : Suite au rachat de Mandarin Gestion par Meeschaert Asset Management, le fonds a changé de société de gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarin Gestion.

**Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

Néant

### 3. Déontologie

---

#### Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandarinie Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandarinie Gestion est disponible sur le site internet [mandarine-gestion.com](https://mandarine-gestion.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandarinie Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarinie Gestion ([mandarine-gestion.com](https://mandarine-gestion.com)).

#### Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandarinie Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandarinie gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarinie Gestion ([mandarine-gestion.com](https://mandarine-gestion.com)).

#### Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandarinie Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandarinie Gestion est disponible sur le site internet [mandarine-gestion.com](https://mandarine-gestion.com) à la rubrique Informations réglementaires.

#### Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandarinie Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site [mandarine-gestion.com](https://mandarine-gestion.com). Mandarinie Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

#### Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

## Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents réglementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

### Éléments quantitatifs :

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

### Éléments qualitatifs :

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.
- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
  - Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro ;
  - Paiement différé : En application des exigences réglementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 736 311 €
- Nombre de bénéficiaires	:	90

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 714 500 €
- Nombre de bénéficiaires :	:	90

Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	6 162 438 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 045 700 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

## II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



**EXPERTISE REACTIVE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**EXPERTISE REACTIVE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MANDARINE GESTION  
30 avenue Kléber  
75016 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement EXPERTISE REACTIVE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Nous attirons également votre attention sur la note « Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels décrivant les méthodes de valorisation des titres financiers auxquels sont intégrés des contrats financiers représentant 7,42 % de l'actif le 30 septembre 2024.

Ces notes rappellent enfin que compte tenu de la nature de ces instruments financiers, il pourrait exister un écart entre les valorisations retenues et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *1. Titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés :*

Les titres financiers auxquels des contrats financiers sont intégrés sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces titres représentent 7,42 % de l'actif net du fonds. Ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par les émetteurs, arrangeurs ou « calculation agent » et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

La comparaison des prix communiqués par les contreparties avec les prix issus de la contre valorisation de la société de gestion fait ressortir un écart représentant - 0,01 % de l'actif net au 30 septembre 2024. Les écarts observés entre les prix des contreparties et les contre-valorisations de la société de gestion demeurent dans la limite des seuils définis dans la politique de valorisation de la société de gestion.

### *2. Autres instruments financiers du portefeuille :*

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.



## EXPERTISE REACTIVE

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>598 565,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	598 565,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)</b>	<b>7 452 722,05</b>
OPCVM	7 452 722,05
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>8 542,11</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>8 059 829,16</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>138 643,04</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>40 695,44</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>179 338,48</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>8 239 167,64</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	7 434 121,26
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	632 316,16
<b>Capitaux propres I</b>	<b>8 066 437,42</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>8 066 437,42</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>8 542,11</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>8 542,11</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	14 330,46
Concours bancaires	149 857,65
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>164 188,11</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>8 239 167,64</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	6 318,28
Produits sur obligations	5 500,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	4 760,87
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>16 579,15</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-2 164,79
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-2 164,79</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>14 414,36</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-181 313,22
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-181 313,22</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-166 898,86</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>16 827,56</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-150 071,30</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	85 828,65
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 975,08
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>74 853,57</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-1 032,83</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>73 820,74</b>

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	790 458,60
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-1 794,46
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>788 664,14</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-80 097,42</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>708 566,72</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>632 316,16</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 4% par an.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion, sur la base d'une allocation cible d'exposition moyenne du portefeuille à hauteur de 50% sur les marchés actions et de 50% sur les produits de taux, sur la durée de placement recommandée de 5 ans. Cette allocation cible est donnée à titre indicatif et l'objectif de rendement ne constitue pas une garantie de rendement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	<b>30/09/2021</b>	<b>30/09/2022</b>	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2024</b>
Actif net en EUR	13 392 935,00	11 540 916,41	9 260 407,60	8 066 437,42
Nombre de titres	129 613,6348	118 634,4389	95 621,0112	76 762,3024
Valeur liquidative unitaire	103,32	97,28	96,84	105,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,74	3,33	-0,92	0,96
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,23	-2,07	-1,97	-1,95

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Le fonds est investi en titres financiers auxquels sont intégrés des contrats financiers. Ces titres structurés représentent 7,42 % de l'actif le 30 septembre 2024.

En l'absence d'un marché liquide, ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par les contreparties ou « calculation agents » et contrôlés par la société de gestion à partir d'un modèle mathématique. Ce modèle repose sur des données externes jugées fiables par la société de gestion. La société de gestion réalise ainsi une contre-valorisation quotidienne de ces produits structurés et une procédure est prévue en cas d'écart jugé significatif avec le prix communiqué par une contrepartie ou un « calculation agent ». Il est précisé que les évaluations retenues ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés.

Au 30 septembre 2024, les prix de ces titres calculés par les émetteurs, arrangeurs ou « calculation agent » présentent un écart global représentant - 0,01 % de l'actif net du fonds avec les prix de valorisation calculés par la société de gestion sur la base du modèle.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

## **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

- Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

- Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

## **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les Frais de Fonctionnement et de Gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif Net	1,80% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3,00% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	Néant

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EXPERTISE REACTIVE PART R	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>9 260 407,60</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	233 939,15
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 124 528,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-166 898,86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	74 853,57
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	788 664,14
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>8 066 437,42</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 346,7728	233 939,15
Parts rachetées durant l'exercice	-21 205,4816	-2 124 528,18
Solde net des souscriptions/rachats	-18 858,7088	-1 890 589,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	76 762,3024	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EXPERTISE REACTIVE PART R FR0013523065	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 066 437,42	76 762,3024	105,08

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	598,56	0,00	0,00	0,00	598,56
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40,70	0,00	0,00	0,00	40,70
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-149,86	0,00	0,00	0,00	-149,86
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>489,40</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	<b>Actif</b>						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	598,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-149,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>489,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	14,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40,70	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	872,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>927,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	598,57
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598,57</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

**C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b> Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé <b>Opérations figurant au passif du bilan</b> Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1829219127	MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR	Amundi Asset Management	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	358 660,80
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	279 312,00
LU1681037609	AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	227 283,00
LU1681043599	AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	264 008,60
LU2089238625	AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR ( C )	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	348 750,00
LU2011139461	BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	194 992,00
IE00BQT3WG13	ISHARES MSCI CHINA A UCITS	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	150 092,25
LU0992631217	CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	Carmignac Gestion	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	712 012,00
LU1161526816	EDR BD ALLOC I EUR CAP	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	684 084,96
LU0318941662	FIDELITY FNDS-WRLD FD-Y ACCEUR	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (LUX) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	955 500,00
LU1171460220	FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	Lemanik Asset Management Luxembourg	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	178 367,12
LU1797814339	M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	M&G LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	497 488,50
FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	MANDARINE GESTION	Actions Euro	France	EUR	728 840,38
FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	MANDARINE GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	523 030,50
FR0011269042	MANDARINE SHORT DURATION PART I	MANDARINE GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	570 029,84
FR0014005WK6	OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Fonds / Mixte	France	EUR	226 886,50
IE00B41RYL63	SPDR BARC.CAP.EURO AGGR.BD.ETF	State Street Global Advisors Europe Limited	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	343 343,60

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400MCP 8	SYCOYIELD 2030 IC	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	France	EUR	210 040,00
<b>Total</b>						<b>7 452 722,05</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
<b>Créances</b>		
	Ventes à règlement différé	124 200,38
	Dépôts de garantie en espèces	14 442,66
<b>Total des créances</b>		<b>138 643,04</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	14 330,46
<b>Total des dettes</b>		<b>14 330,46</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>124 312,58</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	181 313,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe**

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 821 900,72
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	728 840,38
	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	523 030,50
	FR0011269042	MANDARINE SHORT DURATION PART I	570 029,84
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 821 900,72</b>

**D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables****D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-150 071,30</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>-150 071,30</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-150 071,30</b>

**Part EXPERTISE REACTIVE PART R**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-150 071,30</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-150 071,30</b>
Report à nouveau	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-150 071,30</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-150 071,30
<b>Total</b>	<b>-150 071,30</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

**D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>30/09/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>73 820,74</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>73 820,74</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>73 820,74</b>

**Part EXPERTISE REACTIVE PART R**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>30/09/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>73 820,74</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>73 820,74</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>73 820,74</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	73 820,74
<b>Total</b>	<b>73 820,74</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>598 565,00</b>	<b>7,42</b>
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			598 565,00	7,42
Services financiers diversifiés			598 565,00	7,42
SG ISSUER 1.0% 23-12-24 EMTN	EUR	550 000	598 565,00	7,42
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>7 452 722,05</b>	<b>92,39</b>
<b>OPCVM</b>			<b>7 452 722,05</b>	<b>92,39</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>7 452 722,05</b>	<b>92,39</b>
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	2 200	279 312,00	3,46
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	2 100	227 283,00	2,82
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	500	264 008,60	3,27
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES - UCITS ETF DR ( C )	EUR	18 000	348 750,00	4,32
BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	EUR	11 200	194 992,00	2,42
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	EUR	590	712 012,00	8,83
EDR BD ALLOC I EUR CAP	EUR	48	684 084,96	8,48
FIDELITY FNDS-WRLD FD-Y ACCEUR	EUR	26 000	955 500,00	11,84
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	110	178 367,12	2,21
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	34 500	150 092,25	1,86
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	45 000	497 488,50	6,17
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	31	728 840,38	9,04
MAM TARGET 2027 I	EUR	43	523 030,50	6,48
MANDARINE SHORT DURATION PART I	EUR	53	570 029,84	7,07
MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR	EUR	2 400	358 660,80	4,45
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	5	226 886,50	2,81
SPDR BARC.CAP.EURO AGGR.BD.ETF	EUR	6 200	343 343,60	4,26
SYCOYIELD 2030 IC	EUR	2 000	210 040,00	2,60
<b>Total</b>			<b>8 051 287,05</b>	<b>99,81</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EC EURUSD 1224	7	8 542,11	0,00	872 694,49
<b>Sous-total 1.</b>		<b>8 542,11</b>	<b>0,00</b>	<b>872 694,49</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>8 542,11</b>	<b>0,00</b>	<b>872 694,49</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00	0,00	0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	8 051 287,05
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	8 542,11
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	179 338,48
Autres passifs (-)	-172 730,22
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>8 066 437,42</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part EXPERTISE REACTIVE PART R	EUR	76 762,3024	105,08

# EXPERTISE REACTIVE

**COMPTES ANNUELS**

**29/09/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>9 183 242,36</b>	<b>10 738 048,50</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>136 860,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	136 860,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>548 350,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	548 350,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 472 195,11</b>	<b>10 632 238,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 472 195,11	10 632 238,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>25 837,25</b>	<b>105 810,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 837,25	105 810,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>46 135,67</b>	<b>112 988,03</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	46 135,67	112 988,03
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>166 913,88</b>	<b>879 318,48</b>
Liquidités	166 913,88	879 318,48
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 396 291,91</b>	<b>11 730 355,01</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	9 536 912,91	11 391 349,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-88 056,57	395 717,36
Résultat de l'exercice (a,b)	-188 448,74	-246 150,12
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>9 260 407,60</b>	<b>11 540 916,41</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>25 837,25</b>	<b>105 810,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	25 837,25	105 810,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 837,25	105 810,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>104 283,86</b>	<b>83 628,60</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	104 283,86	83 628,60
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 763,20</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	5 763,20	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 396 291,91</b>	<b>11 730 355,01</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 1223	876 527,99	0,00
EURO STOXX SM 1223	510 345,00	0,00
EURO STOXX SM 1222	0,00	434 610,00
EURO STOXX 50 1222	0,00	530 400,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 759,60	1 150,44
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	9 170,04
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 114,60	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>8 874,20</b>	<b>10 320,48</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	320,74	2 312,87
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>320,74</b>	<b>2 312,87</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>8 553,46</b>	<b>8 007,61</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	216 844,15	256 825,26
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-208 290,69</b>	<b>-248 817,65</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	19 841,95	2 667,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-188 448,74</b>	<b>-246 150,12</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessus, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Le fonds est investi en titres financiers auxquels sont intégrés des contrats financiers. Ces titres structurés représentent 5,92 % de l'actif le 29 septembre 2023.

En l'absence d'un marché liquide, ces titres sont valorisés sur la base des prix communiqués par les contreparties ou « calculation agents » et contrôlés par la société de gestion à partir d'un modèle mathématique. Ce modèle repose sur des données externes jugées fiables par la société de gestion. La société de gestion réalise ainsi une contre-valorisation quotidienne de ces produits structurés et une procédure est prévue en cas d'écart jugé significatif avec le prix communiqué par une contrepartie ou un « calculation agent ». Il est précisé que les évaluations retenues ne sauraient présenter le même degré de précision que celles provenant de cours issus de cotations sur des marchés réglementés.

Au 29 septembre 2023, les prix de ces titres calculés par les émetteurs, arrangeurs ou « calculation agent » présentent un écart global représentant - 0,05 % de l'actif net du fonds avec les prix de valorisation calculés par la société de gestion sur la base du modèle.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée à brève échéance.

**Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les Frais de Fonctionnement et de Gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière	<b>Actif Net</b>	<b>1,80% TTC maximum</b>
Frais administratifs externes à la société de gestion	<b>Actif net</b>	<b>0,30% TTC maximum</b>
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	<b>Actif net</b>	<b>3,00% TTC maximum</b>
Commissions de mouvement	<b>Prélèvement à chaque transaction</b>	<b>Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant</b>
Commission de surperformance	<b>Actif Net</b>	<b>Néant</b>

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts EXPERTISE REACTIVE PART R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>11 540 916,41</b>	<b>13 392 935,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	714 591,15	1 980 297,83
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 974 951,76	-3 116 881,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	71 076,39	317 166,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-155 067,14	-66 816,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	57 900,00	184 607,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-76 819,40	-87 965,00
Frais de transactions	-9 113,03	-9 918,76
Différences de change	-34 652,90	113 941,67
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	440 725,82	-973 511,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-173 812,80	-614 538,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	614 538,62	-358 973,24
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-105 907,25	55 880,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-97,25	105 810,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-105 810,00	-49 930,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-208 290,69	-248 817,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>9 260 407,60</b>	<b>11 540 916,41</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	548 350,00	5,92
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>548 350,00</b>	<b>5,92</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	510 345,00	5,51
Change	876 527,99	9,47
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>1 386 872,99</b>	<b>14,98</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 350,00	5,92
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 913,88	1,80
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 763,20	0,06
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	548 350,00	5,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	166 913,88	1,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 763,20	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	160 356,20	1,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	17 443,84	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 763,20	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	876 527,99	9,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	0,13
	Dépôts de garantie en espèces	46 135,54
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>46 135,67</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	67 909,60
	Rachats à payer	20 189,40
	Frais de gestion fixe	16 184,86
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>104 283,86</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-58 148,19</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	7 290,8900	714 591,15
Parts rachetées durant l'exercice	-30 304,3177	-2 974 951,76
Solde net des souscriptions/rachats	-23 013,4277	-2 260 360,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	95 621,0112	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	216 844,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,13

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 919 931,69
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	639 315,17
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	1 019 149,00
	FR0014009BLO	MAM TARGET 2027 PART I	261 467,52
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 919 931,69</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-188 448,74	-246 150,12
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-188 448,74</b>	<b>-246 150,12</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-188 448,74	-246 150,12
<b>Total</b>	<b>-188 448,74</b>	<b>-246 150,12</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-88 056,57	395 717,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-88 056,57</b>	<b>395 717,36</b>

	<b>29/09/2023</b>	<b>30/09/2022</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-88 056,57	395 717,36
<b>Total</b>	<b>-88 056,57</b>	<b>395 717,36</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	13 392 935,00	11 540 916,41	9 260 407,60
Nombre de titres	129 613,6348	118 634,4389	95 621,0112
Valeur liquidative unitaire	103,32	97,28	96,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,74	3,33	-0,92
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,23	-2,07	-1,97

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
VONOVIA SE	EUR	6 000	136 860,00	1,48
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>136 860,00</b>	<b>1,48</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>136 860,00</b>	<b>1,48</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>136 860,00</b>	<b>1,48</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
SG ISSUER 1.0% 23-12-24 EMTN	EUR	550 000	548 350,00	5,92
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>548 350,00</b>	<b>5,92</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>548 350,00</b>	<b>5,92</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>548 350,00</b>	<b>5,92</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	42 000	170 562,00	1,84
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>170 562,00</b>	<b>1,84</b>
<b>FRANCE</b>				
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	EUR	16	216 754,24	2,34
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	16 000	322 560,00	3,48
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	31	639 315,17	6,91
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	100	1 019 149,00	11,00
MAM TARGET 2027 PART I	EUR	24	261 467,52	2,82
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	5	204 495,25	2,21
OSTRUM SRI CASH PLUS RC	EUR	7	292 236,63	3,16
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 955 977,81</b>	<b>31,92</b>
<b>IRLANDE</b>				
SPDR BARC.CAP.EURO AGGR.BD.ETF	EUR	7 000	361 942,00	3,91
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>361 942,00</b>	<b>3,91</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI EUR CORP BOND - UCITS ETF DR C	EUR	24 500	433 662,25	4,68
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	2 100	198 261,00	2,15
AMUNDI MSCI WORLD UCITS ETF C	EUR	1 200	508 519,20	5,50
BLACKROCK GLOBAL FUNDS CHINA BOND FUND I2 EUR ACC	EUR	20 250	331 492,50	3,57
CARMIGNAC PORTFOLIO CAPITAL PLUS F EUR C	EUR	760	824 638,00	8,90
EDR BD ALLOC I EUR CAP	EUR	55	695 562,45	7,51
FIDELITY FNDS-WRLD FD-Y ACCEUR	EUR	31 300	946 199,00	10,22
FULLGOAL CHINA SMALL MID CAP GROWTH FUND A1 ACC	USD	110	160 356,20	1,74
M&G (LUX) OPTIMAL INCOME FUND CI EUR ACC	EUR	45 000	446 827,50	4,82
MUL AMUNDI EUR CORP BD CNAP AC	EUR	3 200	438 195,20	4,73
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 983 713,30</b>	<b>53,82</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>8 472 195,11</b>	<b>91,49</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>8 472 195,11</b>	<b>91,49</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 1223	USD	7	-12 967,25	-0,14
EURO STOXX SM 1223	EUR	-33	12 870,00	0,14
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-97,25</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-97,25</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-97,25</b>	<b>0,00</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	13 737,5	12 967,25	0,14
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-12 870	-12 870,00	-0,14
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>97,25</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>			<b>46 135,67</b>	<b>0,50</b>
<b>Dettes</b>			<b>-104 283,86</b>	<b>-1,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>161 150,68</b>	<b>1,74</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 260 407,60</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts EXPERTISE REACTIVE PART R</b>	<b>EUR</b>	<b>95 621,0112</b>	<b>96,84</b>
--	------------	--------------------	--------------